



DISTRICT DE SEINE & MARNE

**Section chargée de la formation, du perfectionnement et
de l'évaluation des arbitres.**

Questionnaire Arbitres DISTRICT 77

CORRIGE

Saison 2025-2026

Noté sur 80.

**Liste des abréviations utilisées pour votre test
théorique :**

ADJ : Arrêt du jeu	HJ : Hors-jeu
AVT : Avertissement	PY : Penalty
BAT : Balle à terre	RT : Rentrée de touche
CAS : Comportement antisportif	SDB : Surface de but
CF : Coup franc	EXC : Exclusion
CFD : Coup franc direct	SDR : Surface de réparation
CFI : Coup franc indirect	SRA : Sous réserve de l'avantage
CPB : Coup de pied de but	SRP loi 8 : Sous réserve de la procédure de la loi 8
Corner (pas d'abréviation)	SRP loi 13 : Sous réserve de la procédure de la loi 13
Rapport : RCC.	



DISTRICT DE SEINE & MARNE

12 QUESTIONS Q.C.M à 1 Pt

1 SEULE REPONSE POSSIBLE

1. Sur une BAT, à combien de mètres minimums de l'endroit où est joué le ballon doivent se trouver les autres joueurs ?

- A. 4m
- B. 1m
- C. 2m

2. Parmi ces critères, lequel n'est pas à prendre en compte pour juger de la nécessité de laisser l'avantage ?

- A. Endroit de la faute.
- B. Sens du jeu.
- C. Gravité de la faute
- D. La probabilité d'une attaque dangereuse et immédiate.

3. Un attaquant déborde sur l'aile droite, ballon au pied. Il perd sa chaussure. Quelle sera la reprise du jeu ?

- A. Arrêt du jeu. Coup franc indirect pour la défense à l'endroit où se trouvait le ballon quand l'arbitre a sifflé.
- B. Laisser jouer.
- C. Arrêt du jeu. Balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon quand l'arbitre a sifflé.

4. Le délégué bénévole d'une rencontre (mis dans la rubrique « Infos arbitres » sur la FMI comme officiel de match) et qui n'est donc pas présent comme officiel d'équipe sur la feuille de match tient des propos injurieux et grossiers envers un adversaire. Quelle devra être la sanction disciplinaire adaptée ?

- A. Exclusion avec présentation du carton rouge + Rapport
- B. L'exclusion n'est pas possible car c'est un officiel donc seulement Rapport après match.
- C. L'arbitre relèvera le délégué de ses fonctions sans présentation du carton rouge et Rapport.

5. A l'occasion d'un duel aérien, un des deux joueurs au duel, vient à cause de son élan, mettre son coude saillant dans la tête de son adversaire, il se verra exclure pour quel motif ?

- A. Acte de Brutalité
- B. Faute grossière
- C. Comportement violent



DISTRICT DE SEINE & MARNE

6. Quelle faute ci-dessous ne peut pas être considérée comme retarder la reprise du jeu ?

- A. Célébrer un but en sortant du terrain puis en prenant du temps à regagner celui-ci tout en provoquant ses adversaires.
- B. Botter le ballon au loin ou en l'emporter avec soi, et provoquer une confrontation en touchant le ballon après que l'arbitre a stoppé le jeu.
- C. Exécuter délibérément un coup franc à un mauvais endroit avec pour seul objectif de devoir le retirer.

7. Épreuve des tirs au but. Les deux équipes comportent 11 joueurs chacune et sont à 9 tirs à 9. Le joueur n°10, 10ème joueur de l'équipe A, botte et manque son tir. Il regagne le rond central et dans la colère, vient insulter un adversaire. Quelle décision doit prendre l'arbitre ? Le joueur n°5B, 10ème joueur de l'équipe B, doit-il tirer ? Explications ?

- A. Exclusion du joueur pour propos injurieux. Egalisation immédiate du nombre de tireur avant le 10è tir de l'équipe B.
- B. Exclusion du joueur pour propos injurieux. Le 5B doit tirer puis égalisation du nombre de tireur et poursuite ou fin de l'épreuve en fonction du résultat du tir.
- C. Puisqu'il s'agit de la séance de TAB, conformément à la loi 10, le 10A ne doit pas être exclu car la séance est une épreuve à part du match dans lequel les sanctions disciplinaires ne sont pas à prendre en compte. Poursuite de la séance de TAB à 11 joueurs contre 11.

8. Le ballon est sur le point de sortir du terrain car il a été dévié en touche par un joueur de l'équipe A. C'est alors que pour gagner du temps, un remplaçant de l'équipe A pénètre sur le terrain de quelques mètres, prends le ballon, effectue quelques jongles puis le lance au joueur B pour qu'il effectue rapidement la touche. Décision ?

- A. Arrêt du jeu, Avertissement au remplaçant pour avoir pénétré sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre. Reprise par un CFD pour l'équipe adverse car le joueur a interféré avec le jeu.
- B. L'arbitre ne doit pas intervenir car le ballon allait de toute façon sortir et qu'il n'y a donc pas eu de conséquence sur le jeu. Reprise par la RT.
- C. Arrêt du jeu. CFI pour l'équipe adverse. Aucune sanction disciplinaire.

9. Sur penalty, le tireur rate le tir mais l'arbitre se rend compte que plusieurs joueurs des deux équipes sont entrés dans la surface avant le botté du ballon. Cependant, leurs empiètements dans la surface n'ont pas influencé le tir. Quelle doit être la décision de l'arbitre ?

- a. Laisser jouer
- b. Penalty à refaire.
- c. CFI pour la défense



DISTRICT DE SEINE & MARNE

10. A partir de quel moment le ballon est-il en jeu sur une rentrée de touche ?

- A. A partir du moment où le ballon touche le sol suite à la touche.
- B. A partir du moment où le ballon est lâché des mains de l'exécutant.
- C. A partir du moment où le ballon pénètre sur le terrain.

11. Ballon en jeu, le gardien de l'équipe B jette violemment le ballon sur son adversaire qui se trouve en dehors de sa surface de réparation.

- A. CFD à l'endroit où se situe le joueur victime car on doit prendre en compte l'endroit où se situe la victime.
- B. Penalty pour l'équipe adverse car on prend la zone la plus avantageuse pour l'équipe adverse entre l'endroit où se situe la victime et l'endroit où se situe le fautif.
- C. Penalty pour l'équipe adverse car on doit prendre en compte l'endroit où se situe le fautif.

12. Dans quels cas le gardien n'est pas considéré comme en possession du ballon ?

- A. Il tient le ballon sur sa main ouverte ;
- B. Il fait rebondir le ballon sur le sol ou le lance en l'air
- C. Il le lance quelques mètres devant lui pour le dégager.

6 QUESTIONS DITES DE « THEORIE PURES » à 3 Pts

1) *D'après la loi 12, quels sont les trois différentes attitudes sanctionnables ? Définissez-les.*

- Attitude imprudente (0,5p) : attitude d'un joueur qui dispute ou joue le ballon sans attention, précaution ni égard. Le joueur ne recevra pas de sanction disciplinaire. (0,5p)
- Attitude inconsidérée (0,5p) : attitude d'un joueur qui agit sans tenir compte du caractère dangereux de son acte ou des conséquences de son acte pour son adversaire. Le joueur doit être averti. (0,5p)
- Attitude violente (0,5p) : attitude d'un joueur qui fait un usage excessif de la force au risque de mettre en danger l'intégrité physique de son adversaire. Le joueur doit être exclu. (0,5p)

2) *Donner les 4 critères permettant de décider s'il s'agit ou non d'un anéantissement d'une occasion manifeste de but ?*

- Nombre et placement des défenseurs (0,75pt)
- Sens du jeu (0,75pt)
- Distance entre le lieu de la faute et le but. (0,75pt)
- Probabilité de conserver/récupérer le ballon (0,75pt)

3) Quelles sont les trois motifs d'avertissements qui seront passibles d'une exclusion temporaire (carton blanc) à partir de cette saison 2025/2026 dans notre District ?

- Retarder la reprise du jeu (1)
- Ne pas respecter la distance réglementaire sur un coup franc, un coup d'envoi, une balle à terre ou un corner (1)
- Manifester sa désapprobation par paroles et/ou par actes (1)

4) Quelle est la procédure sur un corner ?

- Le ballon doit être positionné dans la surface de coin la plus proche de l'endroit où le ballon a franchi la ligne de but. (0,5)
- Le ballon doit être immobile et doit être botté par un joueur de l'équipe qui attaque. (0,5)
- Le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et a clairement bougé, même s'il n'est pas sorti de la surface de coin. (0,5)
- Le drapeau de coin ne peut être enlevé. (0,5)
- Les adversaires doivent se tenir au moins à 9,15 m de la surface de coin jusqu'à ce que le ballon soit en jeu (1)

5) Les lois du jeu 2025/2026 ont donné lieu à plusieurs modifications importantes, parmi celles-ci, l'ajout d'une infraction, qui, lorsqu'elle est commise par le gardien de but, donne lieu à un corner pour l'équipe adverse, pouvez-vous expliquer de quoi s'agit-il ?

Un corner est accordé si un gardien de but conserve le ballon à la main pendant plus de huit secondes, à l'intérieur de sa surface de réparation, avant de le relâcher. (3 pt)

6) Donnez les différences entre l'acte de brutalité et la faute grossière ?

- La faute grossière ne peut-être commise que contre un adversaire alors que l'acte de brutalité contre n'importe quelle personne (adversaire, partenaire, arbitre, officiel de match, supporters, officiel d'équipe) (1)
- La faute grossière ne peut être commise que lorsque le ballon est en jeu alors que l'acte de brutalité peut l'être ballon en jeu ou hors du jeu. (1)
- La faute grossière concerne une situation où le joueur cherche à jouer le ballon alors que l'acte de brutalité uniquement lorsque le joueur ne se préoccupe pas du ballon dans sa faute. (1)



DISTRICT DE SEINE & MARNE

10 QUESTIONS DE « SITUATION » à 3 POINTS

- 7) *Indiquez les personnes habilitées à déposer une réserve technique en fonction de la catégorie d'âge.*
- Pour les catégories de seniors le capitaine de l'équipe plaignante. (1,5pt)
- Pour les catégories de jeunes le dirigeant de l'équipe plaignante (1pt) sauf si le capitaine est majeur le jour du match. (0,5pt)
- 8) *Coup d'envoi de la seconde période par l'équipe « B ». Le 10B botte le ballon qui a clairement bougé. Après 25 secondes l'arbitre constate que le gardien 1B sort de son vestiaire et se présente au bord de la ligne de touche. Décisions ?*
- Arrêt du jeu (1pt)
- Autoriser le gardien 1B à pénétrer sur le terrain. (1pt)
- Coup d'envoi pour l'équipe « B » à refaire. (1pt)
- 9) *L'arbitre assistant autorise le joueur n°4A sorti pour se faire soigner à pénétrer sur le terrain sans avoir auparavant appelé l'arbitre central. Ce joueur revient rapidement en jeu et subtilise le ballon à un joueur de l'équipe B. Décisions et explications ?*
• Arrêt du jeu. (1)
• Si l'assistant peut aider l'arbitre central à gérer le retour d'un joueur blessé sur le terrain, SEUL l'arbitre est habilité à autoriser un joueur blessé à revenir. (0,5)
• Compte tenu que cette autorisation a été donnée à tort par l'arbitre assistant, il convient de ne pas sanctionner le joueur ou son équipe. (0,5)
• Balle à terre donnée à l'équipe B, à l'endroit où le joueur B avait le ballon au moment de l'arrêt du jeu, sous réserve de la procédure de la Loi 8. (1)
- 10) *À la suite de la blessure de l'un de ses joueurs, le capitaine de l'équipe A demande son remplacement. L'arbitre donne son accord alors que le ballon vient de sortir en corner en faveur de l'équipe A. Le joueur blessé sort du terrain et le remplaçant, qui s'est présenté à l'arbitre assistant au niveau de la ligne médiane, ne pénètre pas sur le terrain. Il préfère longer la ligne de touche pour aller exécuter le corner. Il marque le but directement. Décisions et explications ?*
• But refusé. (1)
• La procédure de remplacement n'a pas été effectuée correctement car le remplaçant doit pénétrer sur le terrain au niveau de la ligne médiane. (1)
• Corner à retirer. (1)



DISTRICT DE SEINE & MARNE

11) Penalty pour l'équipe A à la minute 66. Tous les joueurs sont régulièrement placés. L'arbitre donne le signal d'exécution du penalty. Le 9A botte régulièrement le ballon. Le gardien plonge après le botté. Après avoir été dévié, le ballon revient vers un joueur de l'équipe A qui tire et marque. Décisions ?

Le ballon est dévié par le gardien :

But accordé (0,25), coup d'envoi (0,25)

Le ballon a été dévié par le poteau ou la barre transversale :

Le buteur est le 9A : but refusé (0,5), coup-franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où le 9A retouche le ballon (0,5)

Le buteur n'est pas le 9A : but accordé (0,5), coup d'envoi (0,5)

Le ballon a été dévié par un joueur autre que le gardien ou le 9A :

But accordé (0,25), coup d'envoi (0,25)

12) Un défenseur permute avec son gardien de but sans en avertir l'arbitre. Celui-ci s'en aperçoit lorsque le nouveau gardien de but se saisit du ballon des mains au point de penalty. Décisions et explications ?

La Loi 3 précise que le jeu doit se poursuivre. Au 1er arrêt naturel du jeu, les deux joueurs doivent être avertis pour comportement antisportif. (1pt)

Dans le cas où l'arbitre arrêterait le jeu par erreur, celui-ci sera repris par une balle à terre donnée au gardien de but. (1pt)

Si la permutation a eu lieu à la mi-temps ou durant la période entre la fin du match et le début de la prolongation, les deux joueurs ne seront pas avertis. (1pt)

13) Le ballon est en jeu. Le joueur n°5A crache sur un partenaire. Au même moment, dans sa surface de réparation, le joueur n°10B frappe le joueur n°7A, situé lui aussi sur le terrain. Ce dernier se met à saigner. Décisions et explications ?

Arrêt du jeu (0,25)

Exclusion du 5A pour avoir cracher sur quelqu'un (0,25)

Exclusion du 10B pour Acte de Brutalité (0,25)

Le fait de frapper est ici plus grave que le fait de cracher. (0,25)

Le joueur blessé doit quitter le terrain pour faire stopper le saignement. (0,25)

Le joueur n°7A se trouve dans la surface de réparation de l'équipe B : penalty pour l'équipe A. (0,75)

Le joueur n°7A est hors de la surface de réparation de l'équipe B : coup franc direct pour l'équipe A à l'endroit où se trouvait le joueur n°7A, sous réserve de la procédure de la Loi 13. (1)

Rapport. (-0,25pt si oubli)



DISTRICT DE SEINE & MARNE

14) Un attaquant part seul au but. Il arrive à l'entrée de la surface de réparation tandis que le gardien de but s'avance à sa rencontre. Ce dernier, plonge pour tenter de détourner le ballon des mains. Il touche le pied de son adversaire et le fait trébucher. Décisions ?

Arrêt du jeu. (0,25pt)

La faute a eu lieu à l'intérieur de la surface de réparation : (0,25pt)

- Avertissement au gardien de but pour comportement antisportif. (0,5pt)
- Penalty pour l'équipe en attaque. (0,25pt)

La faute a eu lieu en dehors de la surface de réparation : (0,25pt)

- Exclusion du gardien de but pour avoir annihilé une occasion nette de but. (0,5pt)
- Nomination d'un nouveau gardien de but. (0,5pt)
- Coup franc direct pour l'équipe en attaque à l'endroit de la faute. (0,5pt)
- Rapport. (-0,25 pt si oubli)

15) Une réserve technique déposée durant la saison 2023/2024, fait évocation des personnes qui sont autorisées à participer à l'épreuve des Tirs au buts suite à un score nul à la fin d'un match de coupe. Qu'en est-il ? Qui a le droit de participer à cette épreuve ? Y'a-t-il droit à des remplacements pendant l'épreuve et où doivent se situer les remplaçants durant l'épreuve ?

À l'exception d'un remplaçant pour un gardien de but qui n'est pas en mesure de continuer, seuls les joueurs présents sur le terrain ou temporairement sortis du terrain (pour cause de blessure, changement d'équipement, etc.) au terme du match sont autorisés à participer aux tirs au but (1). Aucun remplacement ne peut donc avoir lieu pendant cette épreuve (1). Les joueurs remplaçants ne doivent pas entrer sur le terrain et doivent rester dans la zone technique durant toute l'épreuve. (1)

16) Finale de Coupe, le 10A est averti par l'arbitre en première période pour CAS à la suite d'une faute commise de manière inconsidérée. Le match se termine sur le score de 2 à 2. L'arbitre débute la séance de TAB pour déterminer le vainqueur. Durant cette séance de TAB, le 10A tire et marque. A la suite de plusieurs tirs, ce même 10A vient provoquer ses adversaires à la suite d'un TAB adverse. Cette provocation vient créer un attroupement de niveau 2 et oblige l'arbitre à interrompre momentanément la séance pour calmer les esprits et attribuer un avertissement au 10A avec présentation du carton jaune. Décisions et explications sur l'attitude que l'arbitre doit adopter avec le 10A sachant que ce second avertissement a lieu pendant la séance de TAB. Doit-on exclure le joueur ? Si oui, doit-on demander à l'autre équipe d'égaliser son nombre de joueur immédiatement ou à la fin de la séance ?

La rencontre est terminée lors du coup de sifflet final. (0,25)

Considérant que la Loi 10 précise que les mises en garde ou avertissements reçus durant le match ne sont pas pris en compte lors de la séance de tirs au but, (0,5) l'arbitre doit considérer que le nouvel avertissement est bien délivré dans le cadre de la séance des tirs au but et ne doit pas exclure le joueur (0,5) et ne pas présenter le carton rouge. (0,5)

Le 10A peut continuer à participer à la séance des tirs au but. (0,5). Rapport (0,75)



DISTRICT DE SEINE & MARNE

ANALYSE VIDEO DE 5 SITUATIONS DE JEU sur 20 points

Chaque situation est notée sur 4 points.

Question 1 – QCM : Corner pour l'équipe en jaune, un ballon pénètre à l'insu des arbitres au moment du botté. Décisions ? /4

- Arrêter le jeu.
- Laisser jouer. (0,5)
- Le ballon n'interfère pas dans la reprise de jeu. (0,5)
- Evacuer le ballon après l'arrêt du jeu. (1)
- But accordé. (0,5)
- But refusé.
- Coup d'envoi (0,5)
- Balle à terre au bénéfice de l'équipe jaune.
- Le ballon interférent avec le jeu une fois le corner ayant été joué.
- Le ballon n'interfère pas pour le joueur jaune, ni pour la défense (1)

Question 2 – Question ouverte /4

Contre-attaque de l'équipe en noir et blanc. Décisions

- Arrêt du jeu (0,5)
- Exclusion du défenseur blanc pour avoir anéanti une occasion nette de marquer (0,5)
- Rapport (0,5)
- Coup franc direct au bénéfice de l'équipe en noir et blanc. (0,5)

Justifiez vos décisions en indiquant les éléments pris en compte.

L'attaquant est victime d'une faute à une vingtaine de mètres du but adverse, alors qu'il se dirigeait vers la surface de réparation, avec le contrôle du ballon et en situation de marquer un but pour son équipe. (0,5). Avec son intervention illicite réalisée sans toucher le ballon, le défenseur annihile une occasion de but manifeste (0,5) : il doit donc être exclu (0,25). Les points de contact, l'analyse de la trajectoire de la course de l'attaquant (0,25), la maîtrise du ballon par l'attaquant (0,25), la vitesse réelle (0,25), confirme rapidement la décision.



DISTRICT DE SEINE & MARNE

Question 3 - QCM : Le joueur Bleu ciel et bleu foncé chute dans la surface de réparation. Décisions ? /4

- Arrêt du jeu (1)
- Penalty pour l'équipe bleu ciel et bleu marine
- Coup franc Indirect pour l'équipe en blanc (1)
- Avertissement au défenseur blanc
- Avertissement à l'attaquant de l'équipe Bleu ciel et Blanc (1)
- Le motif de l'avertissement est : comportement anti-sportif (1)
- Le motif de l'avertissement est : Simulation.

Question 4 – Question ouverte

/4

Contre-attaque de l'équipe en rouge. Un joueur pénètre dans la surface et s'écroule. Décisions ?

- Arrêt du jeu. (0,25)
- Avertissement (0,5) pour comportement anti-sportif. (0,5)
- Coup franc indirect pour l'équipe en bleu ciel et foncé. (0,75)

Selon vous quels sont les conditions que doit remplir un arbitre pour avoir un jugement optimum ?

Lors d'une contre-attaque, l'arbitre doit être pro-actif, développer une explosivité maîtrisée qui est : sprinter pour être au plus près des actions. (1)

Aux abords de la surface continuer sa course en décélérant en restant à une dizaine de mètres de l'action à juger en cherchant le meilleur angle de vue. (1)

Question 5 – QCM : Un joueur de l'équipe blanche vient disputer le ballon au joueur en vert. Décisions

- Arrêt du jeu. (0,5)
- Avertissement pour comportement anti-sportif.
- Exclusion pour acte de brutalité.
- Exclusion pour faute grossière. (1)
- Rapport. (0,5)
- Coup franc Direct. (1)
- Coup Franc Indirect.
- C'est une semelle basse.
- C'est une semelle au-dessus de la malléole. (1)

/4